



# Commune de Dambach-La-Ville

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2013

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du jeudi 17 janvier 2013 et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le mardi 22 janvier 2013 en séance ordinaire, à 19 H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gérard ZIPPERT, maire.

Etaient présents : 14

M. Gérard ZIPPERT, Maire, Mme Sabine LEISER, M. Michel DIETRICH, Mme Christiane SCHEPPLER, adjoints,  
MMES et MM. Etienne ADLOFF, Romain BURRUS, Pierre-Nicolas MERSIOL, Anne-Marie BELENFANT, Guy JACOB, Maximilien ZAEPFFEL, Annie MICHEL, Myriam WINKLER, Sébastien ROSSI, Jean-Marie GLEITZ,

Absents excusés : 5

M. Claude HAULLER qui donne procuration à Sébastien ROSSI  
M. Philippe SCHUHLER qui donne procuration à Gérard ZIPPERT  
Mme Corinne HOFF qui donne procuration à Christiane SCHEPPLER  
Pierre LEVYCKYJ  
Olivier KEMPF

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivité territoriales.

M. JACOB arrive au point n°2

Secrétaire de séance : Christiane SCHEPPLER

Assistante déléguée au secrétariat : Florence MEYER

## **ordre du jour**

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2012	3
2) Foyer culturel - lot 17 mobilier	3
3) Foyer culturel - création d'une commission de travail sur le fonctionnement et l'animation de la salle	3
4) Zone artisanale du Wasen - avenant n° 1 au lot 3 espaces verts - mobilier urbain, gabions	4
5) Personnel Communal – renouvellement du CUI (contrat unique d'insertion)	4
6) Avancement de grade - rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	4
7) Cérémonie des Vœux -cadeaux	5
8) Droit de préemption urbain - terrain	5
9) Divers	5
a) Droit de préemption urbain	5
b) Recensement	6
c) Acquisition de matériel dans le cadre de l'aménagement de poste de Suzanne RIGAL	6
d) Date des prochaines réunions	6
e) Remerciement du personnel communal	6
f) Nouveaux rythmes scolaires	6
g) Foyer culturel Georges Meyer	7
h) Communauté de Communes Barr Bernstein	7

**1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2012**

procès verbal du 12 décembre 2012, transmis aux conseillers avec l'invitation à la présente séance, est adopté à l'unanimité.

**2) Foyer culturel - lot 17 mobilier**

Etant donné que les offres émises lors de la consultation du 17/04/2012 sont échues.

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote autorise le Maire à lancer une nouvelle consultation pour le lot 17 mobilier.

M. Guy JACOB arrive.

**3) Foyer culturel - création d'une commission de travail sur le fonctionnement et l'animation de la salle**

La Commission administrative propose de reprendre la composition de la commission foyer culturel Georges MEYER qui se compose comme suit :

Monsieur Gérard	ZIPPERT
Monsieur Claude	HAULLER
Madame Sabine	LEISER
Monsieur Michel	DIETRICH
Madame Christiane	SCHEPPLER
Monsieur Jean-Marie	GLEITZ
Monsieur Olivier	KEMPF
Monsieur Sébastien	ROSSI
Madame Anne-Marie	BELENFANT
Madame Corinne	HOFF
Monsieur Guy	JACOB
Madame Annie	MICHEL
Monsieur Philippe	SCHUHLER
Madame Myriam	WINKLER
Monsieur Frédéric	SCHALK

Le Conseil municipal décide d'étendre le fonctionnement de la commission foyer culturel Georges MEYER désignée ci-dessus aux missions de gestion de la salle culturelle.

Une réunion de travail sera organisée prochainement.

#### **4) Zone artisanale du Wasen - avenant n° 1 au lot 3 espaces verts - mobilier urbain, gabions**

Le Maire explique au Conseil municipal que suite à la modification du règlement de lotir concernant la nature de la clôture, un avenant est à prendre pour changer la nature des clôtures prévues au marché :

- A savoir une clôture en grillage torsadé plastifié vert de 1 m en remplacement de clôture de finition galvanisée,
- La modification de l'implantation de la clôture - à savoir la fermeture totale de la tranche 1 de ZA au lieu d'une fermeture uniquement du côté des voiries extérieures,

Le marché de base s'élève à 133 222,20 € TTC.

Le coût de cette modification s'élève à 11 145,23 € TTC ce qui représente une plus-value de 8,37 % au marché initial.

Le montant du marché compte-tenu de est de : 144 367, 43 € TTC.

Le Conseil Municipal décide,

Après délibération et vote de

Valider l'avenant n° 1 au lot 3 espaces verts qui s'élève à 11 145,23 € TTC

#### **5) Personnel Communal – renouvellement du CUI (contrat unique d'insertion)**

Le Contrat Unique d'Insertion, d'une durée de un an de Monsieur Robert ERLNBACH s'achève le 21/02/2013.

Vu la proposition de Pôle emploi de reconduire le contrat sur une durée de un an ;

Il est rappelé que l'aide de 2012 représentait une aide de 90 %, qui portait sur 20 heures de travail pour un total de 24 heures travaillées ;

Vu l'avis favorable de la commission administrative réunie le 15/01/2013

Le Conseil Municipal, après délibération et vote,

- Décide de renouveler le CUI de M. Robert ERLNBACH, pour une durée de 1 an du 22/02/2013 au 21/02/2014, à raison de 35 heures hebdomadaires de travail ;
- Charge le Maire de signer toutes les pièces afférentes.

#### **6) Avancement de grade - rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe**

Le Conseil municipal décide de créer le grade suivant au 01/02/2013

- 1 poste de Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe - poste à temps complet

## 7) Cérémonie des Vœux -cadeaux

Mme Myriam WINKLER sort de la salle.

Le Conseil Municipal après délibération,  
Décide de payer un bon cadeau de 50 € dans un magasin de sport aux sportifs méritants, de l'Association Attelage Idéale qui ont été honorés lors de la cérémonie des vœux, pour leur titre de Champion d'Alsace 2012;

A savoir :

- RISCH Marie-Ange
- RISCH Valentin
- FREY Joachim

Par ailleurs, concernant Melle KIENTZ Morgane, mise à l'honneur pour son prix de meilleure apprentie peintre, le Conseil Municipal, décide d'ajourner la décision relative au versement d'une somme équivalente à un aller -retour Paris Strasbourg en TGV (Paris étant le lieu de la remise du prix national). En effet, la récipiendaire ne sait pas encore par quel moyen elle compte se rendre à la cérémonie de remise des prix, qui aura lieu en mars 2013 à Paris. La décision de contribuer à son séjour à Paris est donc reportée à un prochain ordre du jour du Conseil Municipal.

Mme Myriam WINKLER réintègre la salle.

## 8) Droit de préemption urbain - terrain

M. le Maire sort de la salle.

Mme SCHEPPLER prend la présidence de la séance.

Le Conseil Municipal,  
Décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain lors de la vente suivante :

Vente de la CM-CIC CAREST à M. Gérard ZIPPERT d'un terrain non-bâti d'une superficie de 2,45 ares - situé section 10 - parcelle 436/47.

Charge l'adjoint Claude HAULLER de compléter et de signer la déclaration d'intention d'aliéner.

M. le Maire réintègre la salle.

## 9) Divers

### a) Droit de préemption urbain

Le maire informe que dans le cadre de la délégation que le Conseil municipal lui a confié, la Commune de Dambach-La-Ville n'a pas fait valoir son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- Vente de la succession Suzanne SOLLER veuve à Grégory BOEHRER du terrain bâti sis 30 rue Clémenceau - section 18 parcelle 182 d'une superficie de 1 are.
- Vente de la CM-CIC SAREST à Maisons Hanau d'un terrain non-bâti de 3,35 ares situé section 10 - parcelle 439/47
- Vente de la CM-CIC SAREST à GISSELBRECHT Barbara d'un terrain non-bâti de 2,46 ares situé section 10 - parcelle 438/47

- Vente de la succession Marie Thérèse MULLER à Guillaume LEFEBVRE du terrain bâti sis 20 rue du mal Foch - section 17 parcelles 82 - 2/4de la parcelle 81 et 1/6 de la parcelle 288/84 d'une superficie totale de 1,05 are
- Vente de l'indivision STOESSEL à ZARANZ Maria et ANTONY Sylvia du terrain bâti sis 58 rue du mal Foch - section 17 parcelles 34 d'une superficie totale de 97 m<sup>2</sup>

#### **b) Recensement**

Suite au recensement de l'an passé, l'INSEE nous informe que la population légale en vigueur de la Commune de Dambach-La-Ville est passée à 2 024 habitants, au 01/01/2013.

#### **c) Acquisition de matériel dans le cadre de l'aménagement de poste de Suzanne RIGAL**

Le poste de travail de l'agent d'entretien Suzanne RIGAL, a fait l'objet du passage de l'ergonome du Centre de Gestion à la demande du médecin de prévention, en raison de restrictions médicales.

Suite à son passage un rapport d'intervention a été établi qui préconisait la mise en place de certains matériels de travail afin de pouvoir maintenir l'agent sur son poste.

Le cout total d'acquisition de ce matériel s'élève à : 1590 € TTC

Une demande de subvention auprès du FIPHFP est en cours pour la prise en charge totale de cet investissement.

#### **d) Date des prochaines réunions**

Mardi 19 février 2013 à 19 H : préparation du budget et commission administrative

Mardi 26 février 2013 à 19 H : réunion du Conseil municipal

Mardi 5 mars 2013 à 19 H : réunion préparation budgétaire

Mardi 12 mars 2013 à 19 H : réunion préparation budgétaire

Jeudi 28 mars 2013 à 17 H : vote du budget

#### **e) Remerciement du personnel communal**

Les adjoints font part au conseil Municipal des remerciements adressés par le Président de l'amicale du personnel communal au nom de tout le personnel pour l'aide conséquente apportée par la Commune pour la prise en charge de la mutuelle santé et la prévoyance.

#### **f) Nouveaux rythmes scolaires**

Mme Christiane SCHEPPLER présente au Conseil municipal le décret sur les nouveaux rythmes scolaires.

Elle présente les objectifs de la réforme qui se déclinent comme suit :

- mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous
- mieux répartir les heures de classe sur la semaine,
- alléger la journée de classe
- programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

- Permettre d'accéder à des activités culturelles et sportives

Mme SCHEPPLER présente également les modalités de mise en œuvre qui sont décrites dans le dossier de presse.

Pour un report éventuel de l'application de cette réforme en 2014, une décision, est obligatoirement à prendre par l'assemblée délibérante avant le 1er mars 2013.

**Le point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Municipal du mois de février.**

**g) Foyer culturel Georges Meyer**

Le Conseil Municipal Sébastien Rossi fait un état de l'avancement des travaux du foyer culturel.

**h) Communauté de Communes Barr Bernstein**

M. Le Maire a été élu 2<sup>ème</sup> vice-président de la Communauté des Communes Barr Bernstein en charge des affaires générales.

Les 4 délégués titulaires et suppléants ont été reconduits et se répartissent chacun dans les 3 commissions qui suivent :

- Finances
- Equipements et économie
- Services et animations

La secrétaire de séance  
Christiane SCHEPPLER

Le Président de séance  
Gérard ZIPPERT

Validation du Procès verbal du 22/01/2013

NOM	Prénom	Présent	Absent	Signature
ZIPPERT	Gérard	✓		
LEISER	Sabine	✓		
BURRUS	Romain	✓		
SCHUHLER	Philippe		✓	
ROSSI	Sébastien	✓		
SCHEPPLER	Christiane	✓		
MICHEL	Annie	✓		
ADLOFF	Etienne	✓		
HAULLER	Claude		✓	
GLEITZ	Jean-Marie	✓		
JACOB	Guy	✓		
BELENFANT	Anne-Marie	✓		
ZAEPFFEL	Maximilien	✓		
HOFF	Corinne		✓	
DIETRICH	Michel	✓		
MERSIOL	Pierre-Nicolas	✓		
KEMPF	Olivier		✓	
LEVYCKYJ	Pierre		✓	
WINKLER	Myriam	✓		